



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 12 avril 2016 à 10h00
(ouverture des portes à 9h30)

Kongresshaus Zurich, Gartensaal, Entrée « K »,
Claridenstrasse 5, 8002 Zurich

Contact

VZ Holding SA
Beethovenstrasse 24
8002 Zurich
Téléphone +41 44 207 27 27
Fax +41 44 207 27 28
E-mail: ir@vzch.com

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de VZ Holding SA et des comptes consolidés de l'exercice 2015 ; prise de connaissance des rapports de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de VZ Holding SA et les comptes consolidés de l'exercice 2015.

2. Décharge des membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres et aux membres de la Direction pour l'exercice 2015.

3. Affectation du bénéfice disponible de VZ Holding SA

Report du bénéfice de l'exercice précédent	CHF	15'411'751
Dissolution de réserves pour actions propres	CHF	14'630'715
Bénéfice net de l'exercice 2015	CHF	42'556'435
Bénéfice à disposition	CHF	72'598'901

Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible inscrit au bilan comme suit :

Dividende	CHF	33'407'413
Report à nouveau	CHF	39'191'488

Le montant total des dividendes de 33'407'413 francs correspond à un dividende brut de 4,20 francs par action nominative d'une valeur nominale de 0,25 franc donnant droit au dividende. Si la proposition d'affectation du bénéfice disponible est acceptée, les dividendes seront versés dès le 19 avril 2016.

4. Elections

4.1 Elections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire par vote individuel ses membres actuels pour un nouveau mandat d'un an, jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

- Fred Kindle
- Roland Iff
- D^r Albrecht Langhart
- Roland Ledergerber
- Olivier de Perregaux

Les curriculum vitae des membres peuvent être consultés dans le rapport de gestion 2015 sous « Corporate Governance » et sur internet, à l'adresse www.vzch.com (Investisseurs/Corporate Governance/Membres du Conseil d'administration).

4.2 Election du président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Fred Kindle en qualité de Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an, jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.3 Élection des membres du comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire par vote individuel les membres du Conseil d'administration suivants au comité de rémunération pour un mandat d'un an, jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

- Fred Kindle
- Roland Ledergerber

5. Élection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire Andreas G. Keller, avocat, Gehrenholzpark 2g, 8055 Zurich, en qualité de représentant indépendant de VZ Holding SA pour un mandat d'un an, jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

6. Élection de l'organe de révision pour l'exercice 2016

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, comme organe de révision de VZ Holding SA, pour l'exercice 2016.

7. Approbation des rémunérations

7.1 Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant maximal de 345'000 francs (cotisations aux assurances sociales de l'employeur incluses) pour la rémunération du Conseil d'administration jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire (mandat 2016/2017).

7.2 Rémunération fixe de la Direction

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant maximal de 4'400'000 francs (cotisations aux assurances sociales de l'employeur incluses) pour la rémunération fixe de la Direction pour l'exercice 2016.

7.3 Rémunération variable de la Direction

Le Conseil d'administration propose l'approbation du montant maximal de 2'040'000 francs (cotisations aux assurances sociales de l'employeur incluses) pour la rémunération variable de la Direction pour l'exercice 2015.

Vous trouverez davantage d'informations dans le rapport sur les rémunérations qui figure dans le rapport de gestion 2015.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Veillez retourner votre formulaire d'inscription **dûment rempli et signé** dans l'enveloppe ci-jointe au registre des actions de VZ Holding SA d'ici au 5 avril 2016.

Participation personnelle

Si vous souhaitez assister en personne à l'Assemblée générale, vous recevrez une carte d'admission à l'adresse que vous aurez indiquée.

Représentation et octroi de procuration

Les actionnaires qui n'assistent pas en personne à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter par une **personne de leur choix** ou par le **représentant indépendant** au sens de l'art. 689c CO et Art. 8 sq. ORAb (Andreas G. Keller, avocat, Gehrenholzpark 2g, 8055 Zurich). Les procurations et instructions ne sont valables que pour l'Assemblée générale du 12 avril 2016. En l'absence d'instructions, le représentant indépendant s'abstiendra de voter.

Communiquer les instructions par voie électronique

Les actionnaires peuvent commander leur carte d'admission ou transmettre leurs instructions au représentant indépendant par voie électronique. Les données d'accès figurent sur le formulaire d'inscription. Vous pouvez donner des instructions et les modifier par voie électronique jusqu'au 8 avril 2016.

Droit de vote

Les actions de VZ Holding SA qui donnent droit au vote à l'Assemblée générale du 12 avril 2016 sont celles inscrites au registre des actions en date du 7 avril 2016. Le registre des actions sera fermé du 8 au 12 avril 2016. Durant cette période, aucune action nominative n'y sera enregistrée en vue de l'exercice du droit de vote à l'Assemblée générale du 12 avril 2016. L'inscription des actionnaires en vue de l'exercice de leur droit de vote n'a **aucune incidence sur la négociabilité des actions** avant, pendant ou après l'Assemblée générale.

Départ avant la fin de l'Assemblée générale

Pour nous permettre de déterminer le nombre d'actionnaires présents, les actionnaires qui quittent la salle avant la fin de l'Assemblée générale sont priés de remettre les bulletins de vote non utilisés à la sortie.

Rapport de gestion et rapports de l'organe de révision

Le rapport de gestion 2015 contient le rapport annuel, les comptes annuels de VZ Holding SA, les comptes consolidés, le rapport sur les rémunérations ainsi que les rapports de l'organe de révision pour l'exercice 2015. Les actionnaires peuvent commander le rapport de gestion 2015, le télécharger (www.vzch.com/rapports, rubrique Investisseurs/Rapports financiers), ou le consulter au siège de la société (Beethovenstrasse 24, 8002 Zurich) à partir du 3 mars 2016.

Zurich, le 26 février 2016

VZ Holding SA
Pour le Conseil d'administration



Fred Kindle

L'Assemblée générale se tient en allemand. L'invitation est publiée en allemand, français et en anglais. En cas de divergence, seule la version allemande fait foi.